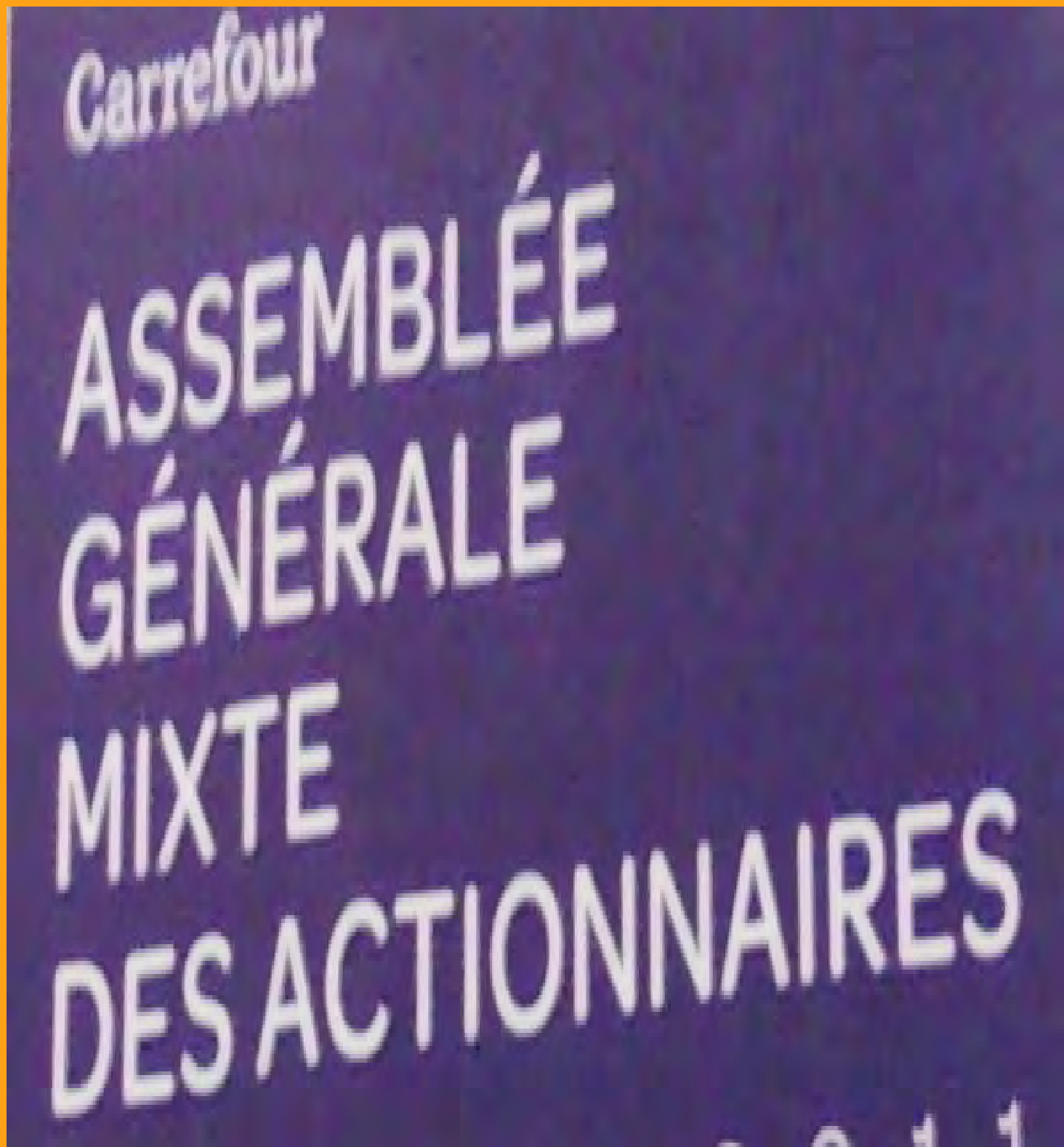


La gazette des délégués CFDT Carrefour



Gouverne (mal) et encaisse !

▼ Ouverture

Sommaire et édito page 02

▼ A ne pas manquer

Rendez-vous le 18 juin page 03

Prendre en compte l'intérêt page 04

▼ Assemblée des actionnaires

Modalités et ordre du jour page 05

▼ Administrateurs et dirigeants

14 administrateurs page 09

7 dirigeants page 12

▼ Monnaie

Emoluments page 13

▼ Arrivée et départ

Conditions "salariales" page 15

Autres infos page 17

Non seulement peu d'actionnaire liront les 26 documents à leurs disposition, mais peu ont les connaissances suffisantes pour les analyser.

Avec nos petits diplômes nous nous sommes attelé à cette tâche.

Nous n'avons pas tout compris mais quelques chiffres nous ont sauté aux yeux.

Au final nous n'avons rien à ajouter à l'édito ci-contre, chez Carrefour c'est pareil.

Effectif mondial (moyen et 31/12/2011) sans
Dia (- 12 000 en un an)

31.12.2011	31.12.2010 *
407 861	419 063
412 443	419 417



Leçon de morale

Il fallait que cela arrive! A force de tirer sur la corde, et sur les cordons de la bourse, les grands patrons sont dans le collimateur ! Avec tout ce que cette situation peut nourrir de fantasmes, d'exagérations et de caricatures dans un pays où l'on n'aime pas l'argent. Surtout celui des autres. Il faut dire que certains chefs d'entreprise ont donné du grain à moudre à leurs détracteurs. Pas étonnant, donc, que le chef de l'État et son gouvernement aient décidé de faire de l'exemplarité et de la justice sociale des marqueurs du nouveau quinquennat. Pas étonnant, non plus, que, selon un récent sondage BVA, quatre Français sur cinq approuvent les récentes mesures d'encadrement des rémunérations des patrons d'entreprises publiques.

Il ne se trouvera pas beaucoup de citoyens pour plaindre Pierre-Henri Gourgeon, l'ex-patron d'Air France-KLM, dont la prime de non-concurrence de 400.000 euros a été rejetée, hier, à une écrasante majorité, en assemblée générale des actionnaires. Peu importe que ce « cadeau » ait d'abord été octroyé par le conseil d'administration et que l'intéressé (c'est bien le mot) ait déjà empoché la somme qu'on lui demande « aimablement » de rembourser.

On voit bien que les symboles l'emportent, ici, sur l'efficacité des mesures qui vont devoir s'appliquer, selon des règles restant à définir, dans les autres entreprises publiques où l'État est inégalement actionnaire. Reste à espérer que cette leçon de morale infligée à des profiteurs indécents ne nourrisse pas une stigmatisation de la réussite ou du mérite.

Car le vrai problème réside dans l'attribution, par des conseils d'administration complaisants, d'avantages immérités à des dirigeants ayant failli. Seules une gestion exemplaire et les performances de l'entreprise devraient valoir des primes ou bonus aux patrons. La crise et les sacrifices demandés aux salariés imposent ce « patriotisme » d'entreprise et cette éthique dont il serait bon que s'inspire aussi le privé.

*Le point de vue de Jacques Camus
République du centre 1/06/12*

ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES

Lundi 18 juin à 9 h 30 au Carrousel du Louvre



**Nous vous attendons le
18 juin 2012 au Louvre !**

*Depuis 2004
la CFDT est
présente à
l'assemblée
générale des
actionnaires.*

*L'avenir de
l'entreprise
nous concerne tous.*

*Ce n'est pas
que du
business, c'est
aussi de nos
vies que l'on
parle*

*En 2004 la CFDT écoute **Daniel Bernard** annoncer "La relance des hypermarchés"*

*En 2005 nous interpellons **José-Luis Duran** et nous distribuons un tract contre l'externalisation des services informatiques*

*En 2011 nous sommes dehors et manifestons contre la vente de DIA par **Lars Olofsson***

*En 2012 nous serons présents pour exprimer à **Georges Plassat** nos inquiétudes sur l'emploi et l'avenir économique de l'entreprise.*

Ca suffit !

*En 2005 nous crions au scandale sur la retraite chapeau de **Daniel Bernard** pour 13 ans d'ancienneté (1,2 millions par an),*

*En 2012 nous crions au scandale sur la retraite chapeau de **Lars Olofsson** pour 3 ans d'ancienneté (0,5 million par an).*

Quand fait-on du commerce ?



Le nouveau PDG doit prendre en compte l'intérêt des salariés et des clients



Lars Olofsson, après des résultats désastreux chez Carrefour quittera l'entreprise avec une retraite- chapeau de 500 000 € par an, pour seulement 3 années de présence.

Dans cette période d'austérité, qui d'entre vous bénéficiera d'un tel régime de retraite ?

Une prime de non concurrence de 1,5 millions d'€ lui sera également attribuée. Au regard de ses performances on doute qu'un concurrent le tire de sa retraite !

On ne peut pas exiger décentement des salariés de Carrefour des efforts sans montrer l'exemple au sommet.

Lundi prochain, le nouveau PDG de Carrefour Georges Plassat, prendra officiellement ses fonctions. Ce sera le 4^{ème} dirigeant depuis 2004 ! Ainsi en ont décidé nos puissants actionnaires, les mêmes qui exigent une rentabilité à court terme !

Le dernier PDG part avec un bilan désastreux :

- Une diminution des effectifs de plus de 10 000 salariés.
- Une baisse de l'action de 40 %.
- La vente des magasins ED/DIA, dont le capital a été redistribué aux actionnaires.
- Des conditions de travail dégradées pour les salariés du groupe.
- **Un service aux clients en perte de vitesse.**

La Cfdt se bat pour maintenir une qualité de travail et un statut social décent pour les salariés qu'elle défend.

La Cfdt se bat pour qu'un service de qualité soit préservé aux clients, ce qui ne peut se faire sans projet commercial et en diminuant sans cesse les effectifs.

La Cfdt se bat pour que Carrefour avec ses **120 000 salariés** en France, un des fleurons des entreprises françaises, ne soit pas vendu à la découpe.

Ni les salariés, les futurs salariés, leurs familles et leurs proches, ni les clients, ni la collectivité (qui finance Pôle emploi), n'y ont intérêt.

Ce message nous le porterons- lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tient le lundi 18 juin à Paris.

Merci pour votre soutien.



ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES

Lundi 18 juin à 9 h 30 au Carrousel du Louvre



Assemblée générale des actionnaires

"Un salarié qui devient actionnaire,
n'est pas un actionnaire comme les autres"

***Vous êtes titulaire
d'une action Carre-
four.***

***Vous avez reçu
deux documents à
votre domicile pour
être présent à l'As-
semblée Générale
des Actionnaires***

***Vous devez ren-
voyer votre inscrip-
tion immédiate-
ment.***

***Carrousel du Lou-
vre, 99 rue de Rivoli
Paris***

AVIS DE CONVOCATION



Assemblée Générale Mixte
(Ordinaire et Extraordinaire)

Carrousel du Louvre,
99, rue de Rivoli à Paris (75001),
lundi 18 juin 2012 à 9 heures 30.

***Pour vous rendre à l'Assem-
blée générale des actionnaires
il faut demander votre carte
d'admission.***

*Vous êtes actionnaire au nomi-
natif vous avez reçu de CA-
CEIS Corporate Trust les mo-
dalités pour vous inscrire à
l'assemblée générale des ac-
tionnaires.*

*L'inscription est simple (voir
encadré) et doit parvenir au
plus tard le 15 juin pour être prise en compte.*

*Au retour CACEIS Corporate Trust adressera à vo-
tre domicile votre carte d'admission.*

*Le jour de l'Assemblée vous devrez vous présenter
muni de votre carte d'admission.*

*Si vous avez tardé pour acheter une action et vous
n'avez pas reçu votre carte d'admission rendez-vous
à l'accueil muni de votre carte d'identité et ils vous
trouveront dans leur listing.*

***N'oubliez pas les délais de la poste, adresser votre
inscription dès maintenant.***

*Toutes les modalités sont expliqués en détail dans le guide
de l'actionnaire ou dans l'Hyper n° 381/12 du 3 mai*

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée ou s'y faire représenter par son conjoint, par la personne avec laquelle il a conclu un pacte de solidarité, par un autre actionnaire ou par toute personne physique ou morale.

Les actionnaires désirant assister personnellement à l'assemblée devront en faire la demande sur le formulaire unique de vote par correspondance ou de procuration. Ils recevront une carte d'admission.

Les questions écrites doivent être adressées, à l'attention du Président du conseil d'administration, au siège social par voie de recommandée avec accusé de réception au plus tard le 14 juin 2012. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les actionnaires-salariés ont rendez vous dans la salle au plus tard à 9 h.

Attention les places sont limitées, mieux vaut être en avance !

Un coup de crayon, une date et une signature suffit !

Noircir la case A qui se trouve en haut à gauche

Dater et signer

Vérifier que votre adresse est bonne

C'est fini, vous êtes présent, vous n'avez pas à cocher la case correspondance, ni de pouvoir à donner

Adresser ce document à l'aide de l'enveloppe jointe à CACEIS Corporate Trust avant le 15 juin 2012.

Vous n'avez pas reçu votre carte d'admission, vous la trouverez à l'accueil (vous munir de vos documents d'actionnaires et pièce d'identité)

*26 documents à lire
17 résolutions à voter
6 administrateurs à élire
1 dividende à distribuer
407 000 salariés à entendre
(dont 120 000 français)*

Disponible sur: <http://www.carrefour.com/cdc/groupe/information-reglementee/2012-fr/information-reglementee-2012-folder/assemblee-generale-fr-2.htm>

La Société informe ses actionnaires qu'au 14 mai 2012 son capital est divisé en 679 336 000 actions auxquelles correspondent 783 236 900 droits de vote.

En soustrayant de ce chiffre les droits de vote qui ne peuvent être exercés, le nombre total de droits de vote ressort à 777 661 062.

Actionnariat des salariés

Les salariés du Groupe, par l'intermédiaire des Fonds Communs de Placement d'Entreprise, détiennent 1,22 % du capital de la Société.



Le Carrousel du Louvre

99, rue de Rivoli

75001 PARIS

Métro: ligne 1 et 7. Descendre à la station de métro Palais Royal - Musée du Louvre. sortie « Carrousel du Louvre »

Bus: lignes 21, 27, 39, 48, 67, 68, 69, 72, 81, 95

Entrez dans le Carrousel par le 99 rue de Rivoli. Puis, descendez par les escalators et parcourez la galerie jusqu'à ce que vous voyiez la pyramide inversée. La salle se trouve sur votre droite au fond de l'allée.

<http://www.carrouseldulouvre.com/Wdo/centre/accueil>

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 18 juin 2012

ORDRE DU JOUR

A Caractère Ordinaire

- Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011,
- Conventions visées aux articles L.225-38 et L.225-42-1 du Code de commerce,
 - Affectation du résultat ; fixation du dividende,
 - Option pour le paiement du dividende en actions,
- Ratification de la nomination d'un Administrateur,
 - Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Nomination de nouveaux administrateurs en adjonction à ceux en exercice,
- Autorisation au Conseil d'Administration pour opérer sur les actions de la Société en application de l'article L.225-209 du Code de commerce ;

A Caractère Extraordinaire

- Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
- Autorisation au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions ;
- Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription d'actions de la Société réservées au personnel ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales ;
- Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions, assorties ou non de conditions de performance, au profit du personnel ou des mandataires sociaux de la Société et de ses filiales ;
 - Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social en faveur des salariés du Groupe Carrefour.

Dictionnaire: "en faveur des salariés du groupe Carrefour" veut dire pour quelques dirigeants de l'entreprise mais surtout pas pour les employés !

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 1 076 865 615,88 €

Report à nouveau antérieur 34 823 900,16 €

Autres réserves 1 844 220 928,03 €

soit 802 179 212,31 €

recevrait l'affectation suivante :

Distribution d'un dividende 363 367 922,32 €

Autres réserves 438 811 289,99 €

Le montant du dividende de 363 367 922,32 euros, représente un dividende de 0,52 euro par action avant prélèvements sociaux. Le dividende serait mis en paiement à compter du 27 juillet 2012.

Il sera d'ailleurs proposé à l'Assemblée Générale d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions nouvelles de la Société du dividende net auquel il a droit au titre des actions dont il est propriétaire. L'actionnaire pourra exercer son option entre le 4 et le 18 juillet 2012.

Assemblée Générale du 18 juin 2012

24 mai 2012

-  [Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 18 06 2012 \(PDF - 87 Ko\)](#)
-  [Notice of meeting 06182012 \(PDF - 569 Ko\)](#)
-  [Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale \(PDF - 224 Ko\)](#)
-  [Avis de convocation \(plaquette\) \(PDF - 228 Ko\)](#)
-  [Formulaire vote par correspondance ou pouvoir \(PDF - 138 Ko\)](#)
-  [Avis de réunion publié au BALO le 14 05 2012 \(PDF - 146 Ko\)](#)
-  [Document de référence 2011 \(PDF - 2890 Ko\)](#)
-  [Comptes consolidés 2011 \(PDF - 918 Ko\)](#)
-  [Rapport des CAC sur les comptes consolidés \(PDF - 107 Ko\)](#)
-  [Information sur les candidats proposés au renouvellement \(PDF - 129 Ko\)](#)
-  [Information sur les candidats au mandat d'administrateur \(PDF - 140 Ko\)](#)
-  [Liste des administrateurs \(PDF - 115 Ko\)](#)
-  [Nombre de droits de vote au 14 mai 2012 \(PDF - 134 Ko\)](#)
-  [Résultats de la société au cours des 5 dernières années \(PDF - 69 Ko\)](#)
-  [Rapport de gestion du Conseil d'Administration \(PDF - 247 Ko\)](#)
-  [Comptes sociaux 2011 \(PDF - 276 Ko\)](#)
-  [Rapport des CAC sur les comptes sociaux \(PDF - 104 Ko\)](#)
-  [Rapport sur le contrôle interne 2011 \(PDF - 274 Ko\)](#)
-  [Rapport des CAC sur le rapport du Président \(PDF - 87 Ko\)](#)
-  [Attestation rémunérations \(PDF - 42 Ko\)](#)
-  [Attestation Mécénat \(PDF - 42 Ko\)](#)
-  [Rapport des CAC sur la 14ème résolution \(PDF - 104 Ko\)](#)
-  [Rapport des CAC sur la 15ème résolution \(PDF - 160 Ko\)](#)
-  [Rapport des CAC sur la 16ème résolution \(PDF - 160 Ko\)](#)
-  [Rapport des CAC sur la 17ème résolution \(PDF - 161 Ko\)](#)
-  [Rapport spécial des CAC sur les conv. et eng. réglementés \(PDF - 439 Ko\)](#)



Les 14 administrateurs du Conseil d'administration

*L'assemblée
générale doit*

*nommer
3 nouveaux
administra-
teurs*

*renouveler
2 administra-
teurs*

*constater
que 2 admi-
nistrateurs
quittent le
conseil*

*Les adminis-
trateurs sont
élus pour
trois ans*

Les administrateurs détiennent au minimum 1000 actions de la société Carrefour. Le Conseil passe en 2012 de 12 à 14 membres.

Mandat non renouvelé (2)

Lars Olofsson



Né le 19 décembre 1951. Suédois.

Date de nomination : 28 avril 2009

Président-Directeur Général du groupe Carrefour. Président de la Fondation d'Entreprise Internationale Carrefour et représentant permanent de Carrefour Nederland BV au sein du Conseil d'Administration de Carrefour Marinopoulos (Grèce).

René Abate



(Personnalité Indépendante) Né le 27 août 1948. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008 Date de renouvellement : 28 avril 2009

Associé Gérant de Delphen Sàrl, Administrateur de Atos Origin et du Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies.

Nomination administrateurs (4)

Georges Plassat

Né en 1949. Français



Parcours professionnel : Groupe Casino (1983 - 1997) : Directeur marketing puis Directeur Général (1988 -1990) de la division restauration du Groupe, Directeur Général de Casino France (1990 -1992), Gérant (1992 -1994), Vice-président du Directoire (1994 -1996) puis Président du Directoire (1996 - 1997) du Groupe Casino. Directeur Exécutif pour l'Espagne du Groupe Carrefour et Administrateur- Délégué de Pryca (1997 -1999). Président du Directoire (2000) puis Président Directeur Général (2004 -2012) du Groupe Vivarte (ex Groupe André).

Diane Labruyère-Cuilleret



(Personnalité indépendante) Née le 27 Novembre 1968. Française.

Diplômée de HEC Paris, de UC Berkeley et de la Fundação Getulio Vargas, à Sao Paulo, elle débute sa carrière à l'Agence Française de Développement, en tant que responsable des projets agro-industriels en Afrique lusophone.

Recrutée par la centrale d'achats PARIDOC, elle développe le service Etudes et Marketing. Puis elle intègre Carrefour en 1997 et devient Directrice des Achats et du Marketing Produits. En 2002, elle fonde l'Institut Robin des Bois à Genève, fondation privée finançant des projets essentiellement en Afrique, dans les domaines de la santé, l'éducation et la micro-finance. En 2007, elle rejoint l'entreprise familiale - **Labruyère & Eberlé** - où elle poursuit le développement des activités de distribution alimentaire.

Autres mandats: Présidente de l'Institut Robin des Bois - Administrateur de la Fondation Antenna Technologies (Genève)

Bertrand de Montesquiou



(Personnalité indépendante) Né le 1er Juillet 1947 - Français

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (1969). Il complète ensuite sa formation à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nanterre, ainsi qu'à l'Université de Paris-Dauphine. De 1972 à 1980, il travaille à la Bourse de Paris comme gérant de portefeuille à la Charge Roth le Gentil-Varangot, puis à la charge Sellier, où il devient Fondateur de Pouvoir en 1976 et obtient le diplôme d'aptitude à la fonction d'Agent de Change en 1977.

En 1980, il rejoint le groupe familial de distribution **Guyenne et Gascogne**, partenaire de Carrefour dans le Sud-Ouest et en Espagne, comme Attaché de Direction Générale. Il est nommé Directeur Général en 1983, Président Directeur Général en 1986 puis Président du Directoire depuis 1996. Il est également Vice-Président Directeur Général de Sogara SAS et Vice-Président de Centros Comerciales Carrefour (Espagne).

Georges Ralli



(Personnalité indépendante) Né le 23 Juillet 1948 - Français

Georges Ralli est titulaire d'un DESS Banque et Finance de l'Université de Paris-V, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (économique et financière) et de l'Institut Commercial de Nancy.

Il entre au Crédit Lyonnais en 1970 où il exerce diverses fonctions de direction jusqu'en 1981 (Département des Etudes Comptables Générales en charge du suivi des ratios réglementaires et des procédures de consolidation du Groupe - Direction Régionale Alsace en charge de la clientèle d'entreprises - Direction des Affaires Financières en charge des activités de marché primaire d'actions). En 1982, il occupe le poste de Secrétaire de la Commission pour le Développement et la Protection de l'Épargne, puis, de 1982 à 1985, il est Directeur au Département des Négociations Financières au Crédit du Nord (marchés primaires d'obligations et actions, fusions/acquisitions, investissement pour compte propre).

Il entre chez **Lazard** en 1986 pour participer au développement des activités de marché primaire de capitaux. A partir de 1989 il rejoint les activités de fusions-acquisitions et devient associé gérant en 1993, puis co-responsable des fusions-acquisitions de Lazard LLC à partir de 1999. Depuis 2000, Georges Ralli est Managing Director et Deputy Chairman du Comité Exécutif de Lazard LLC (Etats-Unis). En 2006, il est nommé co-Chairman du European Investment Banking Committee de Lazard, il a été parallèlement le chef de la Maison Française jusqu'en 2010.

Président de Maison Lazard SAS*, il a dirigé jusqu'à cette année les activités européennes de Fusions et Acquisitions ; il continue de diriger les activités européennes de gestion d'actifs et de banque privée (Président de Lazard Frères Gestion et de Lazard Wealth Management Europe).

Autres mandats: Président de Lazard Frères Gestion SAS, Associé-Gérant de Compagnie Financière Lazard Frères SAS, Lazard Frères SAS*, Lazard Frères Gestion SAS, Administrateur de Chargeurs SA, Silic SA et Véolia Environnement SA, Membre du Conseil de Surveillance de VLGI SAS*, Deputy Chairman et Managing Director de Lazard Group LLC (Etats-Unis), Chief Executive de European Investment Banking Business de Lazard* (Etats-Unis), Co-chairman de European Investment Banking Committee de Lazard* (Etats-Unis), Chairman de Advisory Board de Lazard GmbH* (Suisse), Membre de LFCM Holding LLC (Etats-Unis), Advisory Committee de Lazard BV* (Belgique), European Advisory Board de Lazard* (Etats-Unis), Administrateur de Lazard Wealth Management Holding SL (Espagne), de LAZ-MD Holding LLC (Etats-Unis), Lazard Asesores Financieros SA* (Espagne), Lazard AB* (Suède), Lazard & Co Srl* (Italie) et Lazard Investments Srl* (Italie). Le signe * indique les fonctions qui seront abandonnées au cours de l'année 2012.

Mais comment font certains pour assister aux conseils d'administration dont ils font partie ?

Comment font-ils pour suivre les sociétés dont ils sont les administrateurs ?

L'accumulation des séances représentent de beaux jetons de présence

Mandat à renouveler (2)

Mathilde Lemoine



(Personnalité indépendante) Née le 27 septembre 1969. Française.

Date de nomination : 20 mai 2011 Date de ratification par l'AG : 21 juin 2011

Docteur ès Sciences Economiques, Mathilde Lemoine a commencé sa carrière comme Allocataire de recherche (ATER) puis enseignant-Chercheur à la Chaire d'économie et de gestion de la santé de la Fondation nationale des Sciences Politiques (entre 1996 et 1999). En 2000, elle est Economiste et Secrétaire Général de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) avant d'être, de 2002 à 2005, Conseiller technique chargé des questions macro-économiques et de la mondialisation auprès du Ministre délégué au commerce extérieur et parallèlement Conseiller technique chargé du commerce extérieur et de la mondialisation auprès des Ministres de l'économie, des finances et de l'industrie (2004 -2005). Elle est ensuite Conseiller, chargé de la macro-économie et de la fiscalité, auprès du Premier ministre (2005 - 2006). Depuis 2006, elle est Economiste, Directeur des Etudes économiques et de la Stratégie marchés d'HSBC France et Economiste d'HSBC Group. Elle est également Membre du Conseil d'Analyse Economique (CAE) et de la Commission Economique de la Nation (CEN) et Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Membre de la deuxième Commission pour la libération de la croissance et rapporteur de la conférence des experts sur la Contribution Climat et Energie, Mathilde Lemoine a publié de nombreux écrits sur les évolutions conjoncturelles nationales, internationales mais aussi structurelles.

Nicolas Bazire



Né le 13 juillet 1957. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008 Date de renouvellement : 28 avril 2009

Nicolas Bazire a été Auditeur puis Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. En 1993, il devient Directeur du Cabinet, Chargé de mission auprès du Premier Ministre Edouard Balladur. Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque entre 1995 et 1999, il est nommé Président du Conseil

des Commanditaires à cette date. Il est Directeur Général de Groupe **Arnault SAS** depuis 1999.

Autres mandats :

Directeur Général de Groupe Arnault SAS, Administrateur de LVMH – Moët Hennessy Louis Vuitton, Atos Origin et Suez Environnement et Membre du Conseil de Surveillance de Rothschild & Cie Banque SCS.

Mandat qui se poursuit (8)

Bernard Arnault



Né le 5 mars 1949. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008 Date de renouvellement : 21 juin 2011

Président-Directeur Général de **LVMH** Moët Hennessy-Louis Vuitton SA, Président du Conseil d'Administration de Christian Dior SA, de Louis Vuitton pour la Création (Fondation d'Entreprise), Président de Groupe Arnault SAS, Administrateur de Christian Dior Couture SA, de la Société Civile du Cheval Blanc, de LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton Inc. (Etats-Unis), de LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton Japan KK (Japon), Membre du Conseil de Surveillance de Lagardère SCA.

Sébastien Bazin



Né le 9 novembre 1961. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008 Date de renouvellement : 4 mai 2010

Directeur Général Exécutif de **Colony Europe**, PDG des sociétés SESE (Société d'Exploitation Sports et Evènements) et HSE (Holding Sports et Evènements), Administrateur des sociétés Accor, Endered, Moonscoop IP, La Tour Réseau de Soins (Suisse) et Permanence de la Clinique de Carouge (Suisse), Administrateur Délégué de Sisters Soparfi SA (Luxembourg), Membre du Conseil de Surveillance de ANF (Les Ateliers du Nord de la France), Président (SAS) de Colillkirch France SAS, Colfilm, Bazeo Europe SAS et Colony Capital SAS, Directeur Général (SAS) de Toulouse Canceropole et COLSPA SAS, Gérant (SàRL) de CC Europe Invest et Gérant de Nina (SCI) et de La Tour SàRL (Suisse), Membre du Conseil de Surveillance de la Fondation Gustave Roussy.

Jean-Laurent Bonnafé

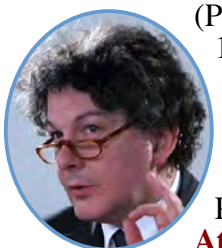


Né le 14 juillet 1961. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008
Date de renouvellement : 21 juin 2011

Administrateur et Directeur Général de **BNP Paribas**, Administrateur de BNP Paribas Personal Finance, de BNL -Banca Nazionale del Lavoro (Italie) et de BNP Paribas Fortis.

Thierry Breton



(Personnalité Indépendante) Né le 15 janvier 1955. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008
Date de renouvellement : 4 mai 2010

Président Directeur Général de **Atos Origin**.

Charles Edelstenne



(Personnalité Indépendante) Né le 9 janvier 1938. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008
Date de renouvellement : 4 mai 2010

Président-Directeur Général de **Dassault Aviation SA**, Président du Conseil d'Administration de Dassault Systèmes SA, Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Industriel Marcel Dassault SAS, Administrateur de Thales SA, de Sogitec Industries SA, de SABCA (Belgique), Chairman de Dassault Falcon Jet Corporation (Etats-Unis), Président de Dassault International Inc. (Etats-Unis) et Gérant des Sociétés Civiles ARIE et ARIE 2, NILI et NILI 2.

Amaury de Sèze



(Personnalité Indépendante) Né le 7 mai 1946. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008
Date de renouvellement : 21 juin 2011

Vice-Chairman de Power Financial du Canada, Administrateur BW Group, Groupe Bruxelles Lambert, Erbe, Pargesa Holding S.A, Suez Environnement et Imerys, membre du Conseil de Surveillance de PAI et Publicis Groupe.

Anne-Claire Taittinger



(Personnalité Indépendante) Née le 3 novembre 1949. Française.

Date de nomination : 28 juillet 2008
Date de renouvellement : 4 mai 2010

Administrateur et Président du comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise de Club Méditerranée, Administrateur de Financités et de l'IFA (Institut Français des Administrateurs), Membre du Conseil de Surveillance de Planet Finance, Président de SAS Le RiffRAY, Directeur Général de SAS DFT Immobilier.

René Brillet



(Personnalité Indépendante) Né le 1er août 1941. Français.

Date de nomination : 28 juillet 2008
Date de renouvellement : 21 juin 2011

Administrateur de la société Electricité et Eaux de Madagascar

La Direction Exécutive

Elle élabore, avec le Directeur Général, la stratégie de l'entreprise, fixe les objectifs opérationnels et le plan annuel, et en contrôle l'exécution. Elle est composée des membres suivants :

Georges PLASSAT, Président-Directeur Général

Noël PRIOUX, Directeur Exécutif France, Thomas M. HÜBNER, Directeur Exécutif Europe (hors France), Thierry GARNIER, Directeur Exécutif Chine et Taïwan, Jean-Christophe DESLARZES, Directeur Exécutif Ressources Humaines et Organisation, Eric LEGROS, Directeur Exécutif Marchandises Groupe, Pierre-Jean SIVIGNON, Directeur Exécutif Finances et Gestion



A votre bon coeur !

Depuis le 31 mai 2011

Le Comité des Rémunérations

La composition du Comité est la suivante :
Président : Thierry Breton (Administrateur indépendant) ; Membres : René Brillet (Administrateur indépendant) ; Sébastien Bazin.

Le Comité des Nominations

La composition du Comité est la suivante :
Président : Anne-Claire Taittinger (Administrateur indépendant) ; Membres : René Abate (Administrateur indépendant) ; Nicolas Bazire.

Aux termes de ses délibérations en date du 12 juillet 2011, le Conseil a décidé que la répartition des jetons de présence serait désormais la suivante :

- Président du Conseil d'Administration : 10 000 €
- Vice-Président du Conseil d'Administration : 40 000 €
- Administrateur référent : 40 000 €
- Président du Comité des Comptes : 10 000 €
- Président du Comité des Rémunérations : 10 000 €
- Président du Comité des Nominations : 10 000 €
- Membre d'un Comité (un ou plus) : 10 000 €
- Membres du Conseil d'Administration : 55 000 €

étant précisé que :

- les 10 000 euros liés à l'appartenance à un ou plusieurs Comités seront fonction de l'assiduité du membre du Comité aux séances de celui-ci (ceux-ci),
- les 55 000 euros liés à l'appartenance au Conseil seront composés d'une part fixe de 40 000 euros et d'une part variable de 15 000 euros, fonction de l'assiduité du membre du Conseil aux séances de celui-ci.

Les jetons de présence

En 2011 le conseil s'est réuni 22 fois avec un taux de présence de 86%. A chaque réunion les administrateurs reçoivent une rémunération appelé "Jeton de présence". 900 000 euros est alloué.

En 2011 Le jeton de présence est passé de 10 000 à 40 000 euros pour le vice président. Un administrateur référent a été créé et reçoit 40 000 euros. Ce poste est dévolu à l'ancien Président (!)

Les jetons de présence sont une rémunération accordée aux membres du conseil

d'administration de sociétés anonymes.

Cette rémunération est en principe partagée entre les administrateurs en fonction de l'assiduité à ces comités. La somme globale est fixée par les actionnaires, lors d'une assemblée générale ordinaire.

Pour la société, les jetons de présence alloués au titre d'un exercice ne sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés que dans la mesure où ils n'excèdent pas 5 % du produit obtenu en multipliant la moyenne des rémunérations déductibles attribuées au cours de cet exercice aux cinq ou dix salariés (selon que la société comprend moins ou plus de 200 salariés) les mieux rémunérés de la société par le nombre d'administrateurs en fonction, soit : Jetons de présence déductibles = 5 % × [moyenne des meilleures rémunérations] × [nombre d'administrateurs]

	Juillet 2010/juillet 2011	Juillet 2009/juillet 2010
Amaury de Seze	62 500,00 €	85 000,00 €
Jean-Martin Folz	58 483,00 €	82 692,31 €
Lars Olofsson	57 500,00 €	55 000,00 €
Anne-Claire Taittinger	74 250,00 €	75 000,00 €
René Abate	62 250,00 €	65 000,00 €
Bernard Arnault	46 000,00 €	55 769,23 €
Sébastien Bazin	64 250,00 €	72 692,31 €
Nicolas Bazire	65 000,00 €	65 000,00 €
Jean-Laurent Bonnafé	52 000,00 €	48 076,90 €
Thierry Breton	52 000,00 €	52 692,31 €
René Brillet	71 000,00 €	81 192,00 €
Charles Edelsterne	51 250,00 €	51 538,46 €
Mathilde Lemoine	13 140,00 €	(début de mandat mai 2011)

Rémunération des dirigeants

(en millions d'euros)	2011	2010
Rémunération au titre de l'exercice	5,4	5,8
Rémunération variable n-1	3,7	3,8
Avantages en nature logement et véhicule	0,1	0,2
Rémunération totale versée	9,2	9,7
Charges patronales	3,8	4,2
Indemnités de fin de contrat	1,4	2,8

Les autres avantages accordés sont les suivants :

- régime de retraite à prestations définies décrit en note 30. Au cours des exercices 2010 et 2011, aucune rente n'a été versée.
- attribution d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites. Les dirigeants du groupe Carrefour présents au 31 décembre 2011 disposent de 801 271 options d'achat d'actions et 45 967 actions

gratuites. Les dirigeants présents au 31 décembre 2010 disposaient lors de la clôture 2010 de 1 053 000 options d'achat d'actions et 457 500 actions gratuites.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2011 s'élève à 0,7 million d'euros. En 2010, il s'élevait à 0,8 million d'euros.

Mission

Mission d'assistance confiée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres

René Brillet, administrateur de la société.

Votre Conseil d'administration a confié à René Brillet, lors de sa séance du 30 août 2011, une mission d'assistance afin de réaliser **une analyse complète de la situation en France**.

La mission confiée par votre Conseil d'administration s'articule autour de deux axes principaux : (i) le coaching des directeurs d'hypermarchés et (ii) le diagnostic et l'assistance aux magasins malades (points de vente dont l'activité contribution est négative) par des suggestions de plan de redressement.

La mission a été confiée pour une durée de six mois à compter de septembre 2011, moyennant une rémunération mensuelle de 20 000 euros et la mise à disposition d'une voiture avec chauffeur ainsi que des moyens de communications (téléphone, ordinateur) nécessaires à sa réalisation.

René Brillet a renoncé à percevoir la rémunération prévue.

Conflit d'intérêt ?

Crédit syndiqué avec un syndicat bancaire dont BNP Paribas est membre

Jean-Laurent Bonnafé, administrateur de la société et de BNP Paribas.

Le contrat de crédit syndiqué porte sur une ligne de crédit *revolving* de 1 750 millions d'euros (multi-devises), assortie d'une ligne de crédit de sécurité (*swingline*) de 300 millions d'euros. Sa durée est de soixante mois (échéance juillet 2015).

Prise à bail en état futur d'achèvement d'un immeuble situé à Massy, propriété du groupe Colony

Sébastien Bazin, administrateur de la société et Directeur Général de Colony Europe.

Le bail est consenti et accepté pour une durée ferme de douze années, avec prise d'effet à compter de la date d'achèvement fixée au 20 décembre 2013, et moyennant un loyer annuel global hors taxes et hors charges de 20 997 980 euros. Ce loyer sera ajusté en considération du nombre de m² de surface locative réelle.

Ce loyer, payable trimestriellement d'avance, sera indexé sur la variation de l'indice INSEE construction. Par ailleurs, une franchise de loyer de douze mois est consentie à Carrefour à compter de la date de prise d'effet du bail.

Honoraire des Commissaires aux comptes

(en millions d'euros)	2011				2010		
	Deloitte & Associés	KPMG	Mazars	Total	Deloitte & Associés	KPMG	Total
Audit	2,5	10,1	2,4	14,9	5,0	12,1	17,1
Autres prestations	0,2	0,1	0,0	0,4	0,5	0,1	0,6
TOTAL	2,7	10,2	2,4	15,3	5,5	12,2	17,7



Conditions de rémunération et autres

Dans ce monde là on négocie d'abord les conditions de départ !

Georges Plasset et d'autres bénéficient de la retraite chapeau !

Lars Olofsson

- une rémunération fixe annuelle de 1 350 000 euros bruts (un million trois cent cinquante mille euros bruts) ;
- une rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs qui pourra atteindre 100 % de la rémunération fixe si les objectifs de performance sont réalisés, et davantage en cas de dépassement avec un butoir à 200 %.

Lars Olofsson bénéficie également, soit d'une prise en charge par Carrefour du loyer et des charges de son logement personnel à hauteur d'un montant maximum annuel de 100 000 euros bruts (cent mille euros bruts), soit d'une allocation logement d'un montant annuel de 100 000 euros bruts (cent mille euros bruts) versée en douze mensualités, d'une voiture avec chauffeur et d'outils informatiques et de communication, (ordinateur portable, agenda électronique, téléphone mobile, etc.).

Départ

Séance du 29 janvier 2012 du Conseil d'administration

- ne percevra aucune indemnité de départ en raison de la cessation de ses fonctions au sein du Groupe (2 ans de salaire);
- sera dispensé des conditions de présence stipulées dans les plans de stock-options de performance du 17 juin 2009 (dont le prix d'exercice s'élève à 29,55 €) et du 16 juillet 2010 (dont le prix d'exercice s'élève à 29,91 €) et dans le plan d'actions de performance du 16 juillet 2010, toutes les autres conditions des plans précités, notamment de performance, demeurant pleinement de vigueur ;
- sera tenu, par ailleurs, au respect d'une obligation de non-concurrence lui interdisant, pour une période de douze mois à compter de son départ du Groupe, d'exercer notamment des fonctions de direction ou de conseil, d'administrateur et plus généralement de mandataire social dans des sociétés concurrentes. En contrepartie, Lars Olofsson percevra une indemnité de **1 500 000 euros brut**.
- pourra se prévaloir du bénéfice du régime de retraite complémentaire à prestation définie, dans les conditions du Règlement du 23 juin 2011, qui a mis à jour le Règlement du 6 octobre 2009 (autorisé par le Conseil d'administration du 6 octobre 2009 et approuvé par l'assemblée générale du 4 mai 2010) des dernières modifications législatives intervenues en 2010 dans le cadre de la réforme des retraites (loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 sur la réforme des retraites et notamment sur l'âge légal d'ouverture du droit à la retraite).

Georges Plassat

Engagements pris par la société au profit de Monsieur Georges Plassat, Directeur Général Délégué, en cas de cessation de ses fonctions

Votre Conseil d'administration a autorisé lors de sa séance du 29 janvier 2012 une clause de départ au profit de l'intéressé. Dans ses séances du 8 février et du 7 mars 2012, le Conseil d'administration a approuvé les conditions de performance auxquelles serait soumis le versement de cette indemnité de départ.

Modalités :

En cas de cessation de son mandat, à l'exception des cas de non renouvellement, de démission, mise ou départ à la retraite ou cas de révocation pour faute grave ou lourde, le Directeur Général sera en droit de percevoir, dans le cadre d'une transaction emportant renonciation de sa part à tout recours, une indemnité transactionnelle dont le montant sera égal à un an de rémunération fixe et variable, si la fin du mandat de Directeur Général intervient avant le 2 avril 2015.

Les conditions de performance auxquelles est soumise cette transaction consistent à ce que les objectifs de chiffre d'affaires like for like 2012 et 2013 atteignent, respectivement, au moins 98% de chiffre d'affaires like for like budgétés 2012 et 2013 et que les objectifs de résultat opérationnel courant budgétés soient atteints à hauteur de 85% ou alternativement que le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant réalisés en 2012 et 2013 soient en progression de, respectivement, 3% et 10% par rapport à l'exercice précédent.

En cas de départ avant que deux exercices ne se

soient écoulés, les objectifs de chiffre d'affaires like for like 2012 devraient être atteints à hauteur de 98% du chiffre d'affaires like for like budgété pour 2012 et les objectifs de résultat opérationnel courant budgétés pour 2012 atteints à hauteur de 85% ou alternativement le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant réalisés en 2012 devront être en progression de respectivement 3% et 10% par rapport à l'exercice précédent.

Retraite complémentaire

Engagements pris par la société au profit de Monsieur Georges Plassat, Directeur Général Délégué, en matière de retraite complémentaire

Georges Plassat, Directeur Général Délégué.

Votre Conseil d'administration a autorisé le 29 janvier 2012 l'éligibilité de George Plassat au régime de retraite complémentaire.

Ce régime de retraite à prestations définies de type additif bénéficiera aux principaux dirigeants du Groupe (Directeur Général, membres du COMEX et quelques cadres-clé) travaillant en France ou sous statut expatriés de France depuis 3 ans au moins, dont la rémunération annuelle brute est supérieure à 16 plafonds de Sécurité sociale (PASS).
Soit 581 952 euros en 2011

Les principales caractéristiques du régime sont :

- Minimum de 3 ans d'ancienneté effective pour pouvoir bénéficier du régime,
- Taux de cotisation unique égal à 1,5% de la rémunération (salaire de base + bonus),
- Reconnaissance d'ancienneté pour les personnes

Tableau 2 : Rémunération 2011 (le bonus au titre de l'année 2011 est versé en avril 2012).

Définition 'dus' : montant théorique (ex exprime le bonus en cible à atteindre)

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social								
	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N		Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Lars Olofsson - Directeur Général (jusqu'au 21 juin 2011) Président Directeur Général depuis le 21 juin 2011				Amaury de Seze - Président du Conseil d'Administration (jusqu'au 21 juin 2011)			
- rémunération fixe	1 350 000 €	1 350 000 €	1 350 000 €	1 350 000 €	700 000 €	700 000 €	329 583 €	329 583 €
- rémunération variable	1 350 000 €	1 087 702 €	1 350 000 €	413 438 €	0 €	0 €	0 €	0 €
- rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
- jetons de présence	55 000 €	55 000 €	57 500 €	57 500 €	85 000 €	85 000 €	62 500 €	62 500 €
- avantages en nature	102 304 €	102 304 €	102 304 €	102 304 €	3 776 €	3 776 €	1 888 €	1 888 €
TOTAL	2 857 304 €	2 595 006 €	2 859 804 €	1 923 242 €	788 776 €	788 776 €	393 972 €	393 972 €

nouvellement embauchées à partir de 45 ans (45 ans = 0, 46 ans = 1 an, 47 ans = 2 ans...), Maintien des droits au régime en cas de départ, à partir de 60 ans, si aucune reprise d'activité professionnelle,

- La rente de retraite est calculée sur la moyenne des 3 dernières rémunérations annuelles, plafonnée à 60 PASS,

- Taux de remplacement maximum de 50% de la rémunération de référence telle que décrite ci-dessus (tous régimes confondus),

- Reconnaissance d'un maximum de 20 ans d'ancienneté dans le régime, *cette reconnaissance d'ancienneté génère l'existence d'un montant d'engagement de 27 millions d'euros au 31 décembre 2011*

- En cas de décès, une rente de réversion au conjoint survivant est prévue à hauteur de 50% de la rente de retraite du bénéficiaire.

Et autres babioles

Actions

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 38 mois à compter de la date de la présente Assemblée, à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre, dans la limite de 1% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration.

Option d'action

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 38 mois à compter de la date de la présente Assemblée, à attribuer des options de souscription d'actions, étant entendu qu'au moment où l'option est consentie, la levée des options de

souscription ne pourra avoir pour effet d'augmenter de plus de 0,5% le capital de la Société, que le prix de souscription des actions fixé par le Conseil d'administration ne pourra être inférieur à la valeur minimale fixée par la législation alors en vigueur et que les bénéficiaires pourront exercer les options pendant un délai de dix ans au maximum.

Annulation d'action

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en oeuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité; cette autorisation d'achat, dans la limite de 65 000 000 actions, est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée générale dans sa 13^{ème} résolution, et serait donnée pour une période de 18 mois.

Vrac

Age

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres, ou en dehors d'eux, le Directeur Général qui doit être une personne physique de moins de 65 ans. La limite d'âge pour exercer les fonctions de Directeur Général est fixée à 65 ans. Le Président Directeur Général peut exercer ses fonctions jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 65 ans.

Effectif

Il y a 412 cadres dirigeants chez Carrefour (0,1% des effectifs) 2063 directeur (0,5% des effectifs)

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice N-1	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N
Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Lars Olofsson - Directeur Général du Groupe Carrefour		Amaury de Seze - Président du Conseil d'Administration	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	2 595 006 €	1 865 742 €	788 776 €	331 472 €
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice (détaillée au tableau 4)	896 000 €	N/A	N/A	N/A
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice (détaillée au tableau 6)	1 729 500 €	N/A	N/A	N/A
TOTAL	5 220 506 €	1 865 742 €	788 776 €	331 472 €

Au 31 décembre 2011 l'action Carrefour se situe en 20ème position dans l'indice CAC 40 en terme de capitalisation boursière (poids de 1,7%)

Le montant total du dividende 2010 est de 708 millions d'euros

Le montant de la réserve de participation France pour les salariés s'élève à 104 124 812 euros

Indemnités de départ à la retraite

La provision pour risques et charges comptabilisée au titre des indemnités de fin de carrières s'élève à 5 millions d'euros au 31/12/2011.

Régime de retraite complémentaire

En 2011, un montant de 7 millions d'euros est comptabilisé au passif du bilan en provisions pour risques et charges. Il correspond à la différence entre les versements effectués à la compagnie d'assurances auprès de laquelle le régime a été externalisé, soit 6 millions d'euros, et la charge cumulée du régime égale à 13 millions d'euros. La charge de l'année soit 6 millions d'euros a été comptabilisée en provision. Le coût des services passés non comptabilisés au 31/12/2011 s'élève à 27 millions d'euros.

Contrats de location

A fin décembre 2011, le Groupe détient en pleine propriété 780 hypermarchés sur 1 348 hypermarchés intégrés, 672 supermarchés sur 1 779 supermarchés intégrés.

Le Groupe détient par ailleurs des galeries commerciales, principalement autour des hypermarchés et supermarchés, données en location et ayant généré sur l'année 2011 un produit de 299 millions d'euros.

Litiges sociaux

Dans le cadre de ses activités réalisées dans une vingtaine de pays différents, le Groupe est confronté à des litiges d'ordre fiscal, social ou commercial. De par sa taille, le Groupe est confronté de manière permanente à des litiges avec des salariés ou d'anciens salariés.

Carrefour peut par ailleurs rencontrer, de manière plus exceptionnelle, des situations de litige impliquant un nombre élevé de salariés ou anciens salariés. Au **Brésil**, le Groupe est en procès avec plus de 11 000 anciens salariés qui lui réclament le paiement d'heures supplémentaires qui n'auraient pas été payées. En **France**, le Groupe fait face à des litiges relatifs à l'interprétation de la loi sur le calcul du salaire minimum et sur la nature des frais dont la prise en charge incombe à l'employeur.

CAPITAL (au 31 décembre 2011)

Actionnaires	Nombre de titres	En %	Nombre de voix AGO	En %	Nombre de voix AGE	En %
Blue Capital	64 047 813	9,43%	128 095 623	16,45%	128 095 623	16,45%
Colony Blue Investor*	15 166 770	2,23%	15 166 770	1,95%	15 166 770	1,95%
Groupe Arnault SAS**	5 156 752	0,76%	5 156 752	0,66%	5 156 752	0,66%
Blue Participations et Gestion***	25 359 996	3,73%	25 359 996	3,26%	25 359 996	3,26%
Salariés	8 260 536	1,22%	15 251 036	1,96%	15 251 036	1,96%
Autodétention	5 598 650	0,82%				
Autocontrôle						
Public	555 745 483	81,81%	589 571 180	75,72%	589 571 180	75,72%
Total	679 336 000	100,00%	778 601 357	100,00%	778 601 357	100,00%

* dont 15 166 769 actions prêtées par Colony Blue Investor avec une faculté de rappel à sa seule initiative

** détention par assimilation d'actions Carrefour pouvant être acquises au titre d'option d'achat.

*** dont 24 999 996 actions détenues par assimilation d'actions Carrefour pouvant être acquises au titre d'option d'achat.

Plan d'option d'achat

	Date d'attribution ⁽¹⁾	Nombre d'options attribuées ⁽²⁾	Durée contractuelle du plan	Nombre de bénéficiaires	Période de levée d'option ⁽³⁾	Nombre d'options restant à lever ⁽⁴⁾	Prix d'exercice (en euros) ⁽²⁾
Plan 2004 Présence	28-avr-04	1 527 500	7 ans	53	du 28 avril 2006 au 27 avril 2011	0	43,67
Plan 2005 Présence	20-avr-05	4 982 917	7 ans	457	du 20 avril 2007 au 19 avril 2012	3 395 994	35,78
Plan 2006 Présence	25-avr-06	7 580 898	7 ans	2 144	du 25 avril 2008 au 24 avril 2013	6 716 832	38,5
Plan 2007 Présence	15-mai-07	4 354 667	7 ans	502	du 15 mai 2009 au 14 mai 2014	3 792 357	49,45
Plan 2008 Présence I	06-juin-08	4 545 183	7 ans	505	du 6 juin 2010 au 5 juin 2015	3 583 688	39,68
Plan 2008 Présence II	07-juil-08	17 109	7 ans	1	du 7 juillet 2010 au 6 juillet 2015	17 109	39,68
Plan 2009 Performance	17-juin-09	1 252 994	7 ans	57	du 17 juin 2011 au 16 juin 2016	447 415	29,55
Plan 2009 Présence	17-juin-09	6 974 861	7 ans	2 571	du 17 juin 2011 au 16 juin 2016	5 659 872	29,55
Plan 2010 Présence I	04-mai-10	60 000	7 ans	1	du 4 mai 2012 au 3 mai 2017	0	32,84
Plan 2010 Performance	16-juil-10	1 439 017	7 ans	56	du 17 juillet 2012 au 16 juillet 2017	589 131	29,91
Plan 2010 Présence II	16-juil-10	1 941 610	7 ans	507	du 17 juillet 2012 au 16 juillet 2017	1 657 149	29,91
TOTAL						25 859 547	

Plan d'actions gratuites

	Date d'attribution ⁽¹⁾	Date de transfert	Nombre d'actions attribuées	Nombre de bénéficiaires	Cours de référence (spot) (en euros) ⁽²⁾	Nombre d'actions livrées sur 2011	Nombre d'actions attribuables à fin 2011
Plan 2008 Présence	16-juil-08	16-juil-11	103 988	73	33,80	84 988	0
Plan 2009 Présence I	17-juin-09	17-juin-12	103 842	57	31,54	0	59 212
Plan 2009 Présence II	17-juin-09	17-juin-11	35 000	1	31,54	35 000	0
Plan 2009 Présence III	13-janv-09	13-janv-11	100 000	1	26,99	100 000	0
Plan 2009 Performance	17-juin-09	17-juin-11	461 300	59	31,54	17 105	0
Plan 2010 Présence I	16-juil-10	16-juil-13	517 743	513	34,59	0	438 346
Plan 2010 Présence II	13-avr-10	13-avr-12	22 812	1	37,65	0	22 812
Plan 2010 Présence III	30-août-10	31-août-12	34 218	1	37,85	0	34 218
Plan 2010 Performance	16-juil-10	16-juil-12	448 077	56	34,59	0	0
Plan 2011 Présence	31-mai-11	31-mai-13	15 969	1	26,89	0	15 969
TOTAL						237 093	570 557

Carrefour associe pleinement les cadres et les dirigeants du Groupe à son développement en leur offrant des options de souscription et/ou d'achat d'actions ainsi que des actions gratuites de la Société dont l'émission est réalisée conformément aux dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-184 et L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et dans le cadre des autorisations conférées par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

- Le nombre d'actions acquises par les bénéficiaires d'attribution d'actions gratuites décidées par le Directoire et/ou le Conseil d'Administration s'élève à 237 093 actions pour l'exercice 2011.
- Lors de sa séance du 31 mai 2011, le Conseil d'Administration a fait usage de l'autorisation consentie lors de l'Assemblée du 4 mai 2010 et a décidé l'octroi de plans d'attribution d'actions gratuites présentant les caractéristiques suivantes :
 - plan d'actions gratuites portant sur l'attribution de 14 000 actions,
 - condition de présence : 2 ans à compter du 31 mai 2011 (date d'attribution) jusqu'au 30 mai 2013 inclus,
 - durée d'incessibilité : 2 ans,
 - conditions d'exercice : le licenciement ou la démission du bénéficiaire entraîne la caducité de ses actions non acquises à la date de sortie des effectifs du Groupe, sauf décision contraire du Conseil d'Administration de Carrefour.

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	2008	2007
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 698	1 698	1 762	1 762	1 762
Primes d'émission et de fusion	15 094	15 094	15 953	15 954	15 953
Nombre d'actions ordinaires existantes	679 336 000	679 336 000	704 902 716	704 902 716	704 902 716
II. Opérations et résultat de l'exercice					
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation nette aux amortissements et provisions	582	1 521	470	(86)	4 960
Impôt sur les bénéfices	404	368	258	443	415
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation nette aux amortissements et provisions	(1 077)	2 150	818	(1 257)	4 862
Résultat distribué ⁽¹⁾	353	734	761	761	762
III. Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotation nette aux amortissements et provisions	1,45	2,78	1,03	0,51	7,63
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation nette aux amortissements et provisions	(1,59)	3,16	1,17	(1,78)	6,90
Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾	0,52	1,08	1,08	1,08	1,08
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	12	8	12	9	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	20	25	16	18	10
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	6	7	5	7	2

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En 2010, le résultat distribué présenté dans ce tableau n'intègre pas la distribution d'action Dia sous forme de dividende en nature le 5 juillet 2011, soit 2 310 millions d'euros.

L'Hyper !

